

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2020

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire constatant que les actionnaires présents ou représentés réunissent 83,703% du capital social, ratifie en conséquence les modes et les délais de convocation de la présente réunion, ainsi que ceux relatifs à la communication des documents y afférents et déclare la régularité de la présente Assemblée pour statuer sur son ordre du jour.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration de la Société et du groupe One Tech, et les rapports des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2019, et après examen des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2019, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2019 tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'Administration.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire adopte la proposition du Conseil d'Administration d'affectation du résultat qui se présente comme suit :

Résultat de l'exercice 2019	22 147 007,689
Résultat reportés (antérieurs à 2014)	255 114,550
Résultats reportés (Dividendes imposables)	78 497 279,688
Sous Total	100 899 401,927
Fond social	120 000,000
Résultat reportés (antérieurs à 2014)	255 114,550
Résultats reportés (Dividendes imposables)	100 524 287,377

En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, l'impôt de 10% sur les distributions de dividendes ne s'applique pas aux opérations de distribution des bénéficiaires à partir des fonds propres figurant au bilan de la société au 31 décembre 2013.

L'assemblée générale ordinaire prend acte des dispositions ci-dessus mentionnées et constate que les fonds propres exonérés de l'impôt en cas de leur distribution sont détaillés comme suit :

Résultats reportés (antérieurs à 2014)	255 114,550
Prime d'émission	59 469 652,077
Total	59 724 766,627

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide de distribuer, au titre de l'exercice 2019, un dividende de 250 millimes par action correspondant à la somme globale de 13 400 000 Dinars à prélever sur la prime d'émission.

La mise en paiement des dividendes est fixée pour la date du 16 Octobre 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire approuve les conventions prévues par les articles 200 et 475 du CSC, et l'article 26 des statuts, dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Les actionnaires et administrateurs intéressés n'ont pas participé aux votes respectivement sur chacune de ces conventions.

CINQUIEME RESOLUTION

Comme suite à la pandémie du Covid-19, l'assemblée des actionnaires est informée que les revenus prévisionnels consolidés, arrêtés au 30 juin 2020 ont été révisé à la baisse et sont désormais prévus d'atteindre 673,4 millions de dinars. Cela se traduira en 2020 par un résultat net consolidé prévisionnel de 11,6 millions de dinars.

L'assemblée est également informée, que suite à une reprise de l'activité et de la demande internationale, les revenus pourraient atteindre 697 millions de dinars, et que le résultat net consolidé remonterait à 23 millions de dinars.

L'équipe One Tech se fera forte pour réaliser ces nouveaux objectifs.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2019.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire décide d'allouer des jetons de présence à hauteur de 30 000 DT Brut par administrateur au titre de l'exercice 2019.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration réuni le 27 Mai 2019, l'Assemblée Générale ordinaire décide d'attribuer au membre du comité permanent d'audit une rémunération annuelle brute de 10.000 DT par membre.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

NEUVIEME RESOLUTION

En application de l'article 19 nouveau de la loi numéro 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, l'Assemblée Générale Ordinaire autorise expressément le Conseil d'Administration de la Société à acheter et revendre ses propres actions en bourse en vue de réguler leurs cours sur le marché, et ce pour une durée de trois (3) ans à partir de ce jour.

Les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée seront fixées lors du prochain conseil d'administration de la Société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

RESOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2020

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire constatant que les actionnaires présents ou représentés réunissent 83,703% du capital social, ratifie en conséquence les modes et les délais de convocation de la présente réunion, ainsi que ceux relatifs à la communication des documents y afférents et déclare la régularité de la présente Assemblée pour statuer sur son ordre du jour.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

A la suite d'une proposition par le Conseil d'Administration de la Société afin de se conformer à la législation en vigueur notamment la loi numéro 47-2019 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement et à la suite d'une présentation du projet, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'adopter une nouvelle version des statuts de la Société.

Par ailleurs, dans le cadre de la refonte des statuts, le paragraphe 26.4 de l'article 26 sera modifié comme suit :

« Sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration, à l'approbation de l'Assemblée Générale et à l'audit du Commissaire Aux Comptes les opérations suivantes :

- La cession des fonds de commerce ou d'un de leurs éléments, ou leur location à un tiers ;
- Tout emprunt conclu au profit de la Société d'un montant supérieur à sept millions de dinars tunisiens (7.000.000 DT) ;
- La cession de cinquante pourcent (50%) ou plus de la valeur comptable brute des actifs immobilisés de la Société ; et
- La garantie des dettes d'autrui d'un montant supérieur à sept millions de dinars tunisiens (7.000.000 DT).

Le Conseil d'Administration examine l'autorisation à la lumière d'un rapport spécial dressé par le ou les commissaires aux comptes indiquant les impacts financiers et économiques des opérations présentées sur la Société. ».

L'Assemblée Générale Extraordinaire accorde pleins pouvoirs au Président du Conseil d'Administration et/ou au Directeur Général de la Société pour signer la nouvelle version des statuts de la Société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

ONE TECH HOLDING

16 Rue des Entrepreneurs ZI Charguia II
2035 ARIANA

Tableau d'évolution des capitaux propres ainsi que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices

DESIGNATION	Capital souscrit	Primes liées au capital	Actions Propres	Réserves légales	Fonds social	Résultat reportés	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au 31 décembre 2016	53 600 000	107 173 653	-	3 009 731	120 000	30 129 498	16 831 569	210 744 451
Affectation du résultat bénéficiaire 2016 (AGO du 18 Mai 2017)				2 348 053	120 000	14 363 516	-16 831 569	-
<i>Dividendes</i>		-13 936 000						-13 936 000
Situation des capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice 2016	53 600 000	93 237 653	-	5 357 784	120 000	44 493 014	-	196 808 451
Résultat de la période (Exercice 2017)							16 980 712	16 980 712
Situation des capitaux propres au 31 décembre 2017	53 600 000	93 237 653	0	5 357 784	120 000	44 493 014	16 980 712	213 789 163
Affectation du résultat bénéficiaire 2017 (AGO du 22 Mai 2018)				2 216	120 000	16 858 496	-16 980 712	-
<i>Dividendes</i>		-16 080 000						-16 080 000
Situation des capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice 2017	53 600 000	77 157 653	0	5 360 000	240 000	61 351 510	0	197 709 163
Résultat de la période (Exercice 2018)							17 520 882	17 520 882
Situation des capitaux propres au 31 décembre 2018	53 600 000	77 157 653	0	5 360 000	240 000	61 351 510	17 520 882	215 230 045
Affectation du résultat bénéficiaire 2018 (AGO du 27 Mai 2019)					120 000	17 400 882	-17 520 882	-
<i>Dividendes</i>		-17 688 000						-17 688 000
Résultat de la période (Exercice 2019)							22 147 008	22 147 008
Dépenses sur fonds social					-66 606			-66 606
Situation des capitaux propres au de l'exercice 2019	53 600 000	59 469 653	0	5 360 000	293 394	78 752 392	22 147 008	219 622 447
Affectation du résultat bénéficiaire 2019(AGO du 29 Septembre 2020)				0	120 000	22 027 008	-22 147 008	0
<i>Dividendes</i>		-13 400 000						-13 400 000
Situation des capitaux propres au 31 décembre 2019 après affectation Résultat	53 600 000	46 069 653	0	5 360 000	413 394	100 779 400	0	206 222 447

ONE TECH HOLDING
 16 Rue des entrepreneurs Zone Industrielle
 Chargula II
 2035- Ariana

Bilan après affectation du résultat de l'exercice 2019
 (Selon PV de l'AGO du 29 Septembre 2020 ayant approuvé les états financiers arrêtés au 31/12/2019)

	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018	CAPITAUX PROPRES	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
ACTIFS					
ACTIFS NON COURANTS					
Actifs Immobilisés					
Immobilisations incorporelles	138 423	59 376	Capital social	53 600 000	53 600 000
Moins : amortissement	-79 880	-50 886	Reserves legales	5 360 000	5 360 000
S/Total	58 543	8 490	Fonds social	413 394	360 000
Immobilisations corporelles	8 979 001	8 598 511	Prime d'émission	46 069 653	59 469 653
Moins : amortissement	-2 314 806	-1 742 556	Resultats reportés	100 779 400	78 752 392
S/Total	6 664 195	6 855 955	Total des capitaux propres après affectation du resultat de l'exercice	206 222 447	197 542 045
Immobilisations financières	202 839 882	196 300 727			
Moins : Provisions	-4 349 926	-5 452 601	PASSIFS		
S/Total	198 490 056	190 848 126	Passifs non courants	10 985 188	11 564 311
Total des actifs immobilisés	206 212 894	197 712 571	Emprunts	275 000	275 000
Autres actifs non courants	0	0	Provision pour risques et charges		
Total des actifs non courants	206 212 894	197 712 571	Total des passifs non courants	11 260 188	11 839 311
ACTIFS COURANTS			PASSIFS COURANTS		
Stocks	0	0	Fournisseurs et comptes rattachés	464 847	450 075
Moins : Provisions	0	0	Autres passifs courants	1 470 078	1 204 320
S/Total	0	0	Autres passifs financiers	15 238 658	18 670 061
Clients et comptes rattachés	1 477 350	1 671 386	Concours bancaires	0	0
Moins : Provisions	0	0	Total des passifs courants	17 173 583	20 324 456
S/Total	1 477 350	1 671 386	Total des passifs	28 433 771	32 163 767
Autres actifs courants	4 880 815	9 133 992	Total capitaux propres et passifs	234 656 218	229 705 812
Moins : Provisions	0	0			
S/Total	4 880 815	9 133 992			
Placements et autres actifs financiers	22 977 711	20 865 829			
Liquidités et équivalents de liquidités	107 648	322 034			
Total des actifs courants	29 443 524	31 993 241			
Total des actifs	234 656 218	229 705 812			



Liste des membres du conseil d'administration de One Tech Holding

Membre du conseil	Activité professionnelle	Mandats dans autres Conseils d'Administration
Moncef Sellami	Président du Groupe One Tech	Tunisie Cabes, TTE International, Techniplast Industrie, One Tech Business Solutions, Fuba PCT, Eleonotech, Helioflex, Grand Maghreb Media, One Tech Africa, Solartech-Sud
Hedi Karim Sellami	Directeur Général	Tunisie Cabes, TTE International, One Tech Business Solutions, Fuba PCT, Eleonotech, Stucum, One Tech E&C, One Tech Mobile, ACT
Slim Sellami	Directeur Général Adjoint	FUBA, Eleonotech, One Tech Business Solutions, Techniplast industrie, TTE INTERNATIONAL, One Tech E&C, One Tech Mobile, KCM Financière, Alpha Hyundai Motor
Ezzeddine Saidane	Consultant Financier	Al Baraka Bank Tunisia, UNIFACTOR, Lloyd Assurances
Ahmed Friaa	Président du conseil d'administration de Solartech - Sud	Solartech-Sud
Naïla Horchani représentante de Odyssee Dattes	Directrice Générale de Taysir Microfinance	Taysir Microfinance
Karim TRAD représentant	Cofondateur et Directeur exécutif d'AfricInvest	Integra Partners, TFG et TGF, CFE, GAT-Vie, Inpackt, Land'Or Holding, Maille Club, MAS, SERVICOM, Souad, Tejra.
Ziad Oueslati représentant	Cofondateur et Directeur exécutif d'AfricInvest	Omniaacom, Integra Partners
Zouhaier Ben Khelifa	Secrétaire Général	Fuba PCT, Helioflex, One Tech E&C, One Tech Mobile
Riadh Cherif	Directeur Général	Compagnie d'exploitation agricole « CEA », Société El Moubared, les ateliers mécaniques et industrielles « SAMI », et la société « 2PM »
Abdullah Youssef Al Shajije	Directeur Général Adjoint de EKUITY CAPITAL	STKE